

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

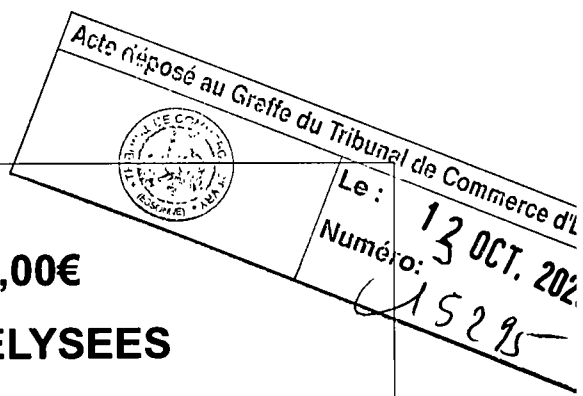
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01361 Numéro SIREN : 531 814 424 Nom ou dénomination : A ² RENOV'

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2023 sous le numéro de dépôt 15295

A2 RENOV
SARL au capital de 1 000,00€
315 SQUARE DES CHAMPS ELYSEES
91080 EVRY COURCOURONNES
RCS EVRY 531814424



PROCES-VERBAL ASSEMBLÉES GENERALE ORDINAIRES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 20/04/2023

Le 20/04/2023, l'assemblée de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUEL CLOS AU 31/12/2022

L'assemblée est présidée par *M ALLOU MEHDI* gérant de la Société.

En présence de :

- *M THIAM IDRISSA*

AM TI

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires sont tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'exercice clos au 31/12/2022 fait apparaître un Chiffre d'affaire de **1 823 853 €** avec un total de bilan de **431 307 €**

les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **165 789 €**, sont affectés au compte report à nouveau

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

Le président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2023

cerfa

N° 11084*24

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
A2 RENOV - SIREN : 531814424					
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
315 SQ DES CHAMPS ELYSEES 91080 EVRY-COURCOURONNES FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPEES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	235 624	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% ☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	42 500			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐			
Entreprise nouvelle, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre :					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre :					☐
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisé		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné ☐
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

W

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :		☒			
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même		a			
		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:				c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts				d			
Montant des autres distributions:							
				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%				j			
Montant des revenus répartis				Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise A2 RENOV – SIREN : 531814424						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12		Néant ☐			
						Exercice N dos le 31/12/2022		N-1			
						Brut		Amortissements, provisions			
						Net		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)						AA					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC						
		Frais de développement	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		autres immos incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM						
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP		AQ						
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	66 844	AS	25 500	41 344	34 578			
		Autres immos corporelles	AT	42 057	AU	18 842	23 215	23 013			
		Immos en cours	AV		AW						
		Avances et acomptes	AX		AY						
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU		CV						
		Créances rattachées à participations	BB		BC						
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières	BH		BI						
Total (II)						BJ	108 901	BK	44 342	64 559	57 591
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	52 849	BM		52 849	38 124			
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS						
		Marchandises	BT	83 232	BU		83 232	74 390			
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW						
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	86 577	BY		86 577	97 528			
		Autres créances (3)	BZ		CA						
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC						
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE						
Disponibilités						CF	144 090	CG		144 090	93 422
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI							
	Total (III)	CJ	366 748	CK		366 748	303 464				
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif (VI)	CN									
Total général (I à VI)						CO	475 649	1A	44 342	431 307	361 055
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP		(3) à + d'1 an		CR		
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances					

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise					A2 RENOV – SIREN : 531814424		Néant ☐	
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			1 000	)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)			EJ	)	DG	6 070	6 070
	Report à nouveau					DH	111 132	85 523
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	165 789	121 487
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	284 091	214 180
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	108 902	90 120
	Dettes fiscales et sociales					DY	38 314	56 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
	TOTAL (IV)					EC	147 216	146 875
TOTAL (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	431 307	361 055	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424							Néant ☐
		Exercice N					Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue - biens	FD		FE		FF	
	Production vendue - services	FG	1 823 853	FH		FI	1 571 394
	Chiffre d'affaires nets	FJ	1 823 853	FK		FL	1 571 394
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	1 571 394
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	14 897
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	398 512
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	1 044
	Autres achats et charges externes (3) (8bis)					FW	577 456
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	26 189
	Salaires et traitements					FY	222 103
	Charges sociales (10)					FZ	104 837
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	0
			- dotations aux provisions			GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Autres charges (12)					GE	0
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	1 345 038
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	226 356
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0
	Différences positives de change					GN	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 020
	Différences négatives de change					GS	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	7 020
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7 020
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	219 336

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DCFIP N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	112 335 97 849
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	1 823 853 1 571 394
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 658 064 1 449 907
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	165 789 121 487
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(8ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatifs A6		obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DCFIP N° 2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	33 422	KT		KU	33 422
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	26 947	KW		KX	15 110	
		Matériel de transport						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	60 369	LO		LP	48 532		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
	TOTAL IV						LQ		LR		LS			
Total général (I + II + III + IV)							ØG	60 369	ØH		ØJ	48 532		

CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence								
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT		MJ		MK	66 844	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers							IU		MM		MN	42 057	MO	
		Matériel de transport							IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier							IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers							IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes							NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III							IY		NG		NH	108 901	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations							IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés							I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières							I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV							I3		NJ		NK		2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	108 901	ØM			

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2022							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DOFIP N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sorts de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH	
TOTAL I				RK		RM		RN		RO	
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	25 500	QB		QC	25 500
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD		QE	18 842	QF		QG	18 842
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL II				QU		QV	44 342	QW		QX	44 342
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		ØP	44 342	ØQ		ØR	44 342
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Installations gales, agenc. et aménag.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL			NM			NO			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NW				NY					
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES											
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DCFIP N° 2056-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières					UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	0					
	Autres créances clients					UX	86 577		86 577			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		{	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO							
	Personnel et comptes rattachés					UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP						
	Groupe et associés (2)					VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR						
Charges constatées d'avance					VS							
TOTAUX					VT	86 577	VU	86 577	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans				
					1	2	3	4				
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		à 1 an maximum à l'origine			VG							
		à plus d'1 an à l'origine			VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	108 902	108 902					
		Personnel et comptes rattachés			8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D							
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			8E	0						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	38 314	38 314					
		Obligations cautionnées			VX	0						
		Autres impôts, taxes et assimilées			VQ	0						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
		TOTAUX			VY	147 216	VZ	147 216				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK							

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS								Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA 165 789	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	
Impôt sur les sociétés							IF 112 335		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				IB	
				- Imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ	
							M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I								WR 278 124	
II - DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G I E.								WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér., taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
				- Imposées au taux de 0 %				WH	
				- Imposées au taux de 19 %				WP	
				- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW	
				- Imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts			(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY	
	Majoration d'amortissement							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I (art. 44 sexies A)	L5	XF
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext. 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH	)	XG
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			YC		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			YD		
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
TOTAL II								XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I - II)		XI	278 124		
				Déficit (II-I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	278 124 XO		

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
Totaux (Cadre III)		YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	85 523	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
									- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	121 487		Dividendes			ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF		
	Total I			ØF	207 010		Report à nouveau			ZG	207 010	
						Total II			ZH	207 010		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ					
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT				
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ				
		Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS				
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX					
TVA	Montant de la TVA collectée						YY					
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ					
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS					
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK					
	Numéro de centre de gestion agréé XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur						RH					
RÉGIME DE GROUPE	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre JA			Plus values à 15% JK		Plus values à 0% JL						
				Plus values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus values à 15% JN		Plus values à 0% JO						
				Plus values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale JH						N° SIRET société mère JJ					

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>						Néant ☒
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,5 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - value nette à court terme		A	Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
	Court terme	Long terme			
		19 %	15 % ou 12,5 %	0 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2022</u> et clos le : <u>31/12/2022</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	<u>14</u>	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	<u>1 823 853</u>	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	<u>1 823 853</u>	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	<u>28 550</u>	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	<u>501 491</u>	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	<u>530 041</u>	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		OG <u>1 293 812</u>
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	<u>1 293 812</u>	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	<u>1 823 853</u>	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	<u>14</u>	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du <u>01/01/2022</u>	au <u>31/12/2022</u>
Date de cessation	HR		

17.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [A2 RENOV - SIREN : 531814424]				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	ALLOU MEHDI		
Nom marital			% de détention	Nb de parts ou actions 10	
Naissance :	Date	25/07/1980	N° Département	91	Commune RIS ORANGIS Pays
Adresse : 18 RUE DAVAL 75011 PARIS FRANCE					
Titre	M	Nom complet	THIAM IDRISSE		
Nom marital			% de détention	Nb de parts ou actions 10	
Naissance :	Date	01/01/1982	N° Département	99	Commune ORKADIERE Pays SÉNÉGAL
Adresse : 22 RUE SAINT DENIS 92700 COLOMBES FRANCE					

18.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [A2 RENOV - SIREN : 531814424]		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		